

Bien chez Moi

Erilia

LES ACTUS D'ERILIA

ÉDITION OCCITANIE # 3

ENTRE NOUS

Erilia devient société à mission

Quel est notre rôle au sein de la Société ? Après plus de 60 ans d'existence et un profond travail d'introspection, Erilia est devenue la première entreprise sociale pour l'habitat (ESH) à adopter le statut de société à mission. Elle revendique ainsi une vision différente du logement social à travers une raison d'être tournée vers des enjeux économiques, sociétaux et environnementaux : « Nous voulons rendre le logement accessible à tous pour changer la vie et contribuer à l'attractivité des territoires ».

PRÈS DE CHEZ VOUS Montpellier



Une réhabilitation aussi en faveur des chauves-souris !

Depuis fin 2019, la résidence Logis des Pins est en cours de réhabilitation pour isoler et embellir les façades. Mais la **présence de chauves-souris nichant dans les interstices du revêtement extérieur, a bouleversé le programme!** Erilia, grâce à son partenaire BBSE, a pris des mesures pour protéger ces animaux : pose de baguettes dans les joints des façades, installation de nichoirs dans les arbres et mise à disposition d'une boîte de soin en cas de blessure d'une chauve-souris. Des ateliers de sensibilisation seront mis en place dès que la situation sanitaire le permettra.

Un nouveau directeur pour l'agence

Après 6 années à la tête de l'agence Erilia Toulon, **Aymeric Deleu-Nabet** devient votre nouveau directeur d'Agence à compter du 1^{er} juin.

À VENDRE



JUVIGNAC (34)

Oxalis

Logements T4 de 87 m² à quelques minutes de Montpellier, avec terrasse et stationnement privatif au cœur d'une résidence neuve, calme avec toutes les commodités.

Contactez-nous :

paola.glad@erilia.fr

Une date pour les foulées de la Mosson !

La traditionnelle course pédestre organisée par l'association « Lumière et Avenir », qui devait se dérouler le 14 mars, est **reportée au dimanche 6 juin**. Pour rappel, deux

parcours sont prévus : l'un de 10 km et l'autre de 5 km pour les enfants. Erilia soutient cet événement qui vise à promouvoir le sport dans nos quartiers.

À VOUS LA PAROLE !

Envoyez votre témoignage à bienchezmoi@erilia.fr



L'antenne du Gard de la **Croix-Rouge Française** lutte contre l'exclusion des personnes les plus démunies : plateforme d'appels d'urgence, distribution alimentaire, gestion d'une antenne de soins à Nîmes... L'association s'investit aussi dans la recherche d'un logement pour les plus précaires. « Erilia nous loue des appartements pour répondre à deux problématiques, explique Malik Berkani, directeur du pôle « Lutte contre l'exclusion ». Tout

d'abord l'hébergement d'urgence, qui touche des publics en difficulté comme des femmes violentées ou des demandeurs d'asile. » Ces 5 logements permettent à la Croix-Rouge de les loger durant 3 à 6 mois pour entamer un processus d'accompagnement social. « Nous avons ensuite l'aide au logement intermédiaire, pour les ménages qui se situent dans la dernière étape de leur réinsertion sociale (...). Nous nous portons garants pour eux vis-à-vis d'Erilia, en veillant à ce qu'ils payent leur loyer, s'intègrent dans

la résidence et retrouvent leur autonomie. » Au bout de 18 mois, si tout se passe bien, le bail passe à leur nom et ils deviennent ainsi locataires directs d'Erilia. L'association est au cœur de la réussite du projet. D'un côté, elle sécurise le ménage par son accompagnement constant, et de l'autre elle rassure Erilia sur la bonne insertion des locataires au sein de son patrimoine. « Bénéficier de logements sociaux comme ceux d'Erilia est essentiel à notre réussite », conclut Malik Berkani.



**280 gestionnaires
d'immeubles à
votre écoute**

Les gestionnaires d'immeubles d'Erilia sont vos premiers interlocuteurs en cas de besoin. Ils sont à vos côtés pour vous accompagner dans vos démarches ou vous aider lors de problèmes de voisinage. Et ce n'est pas tout ! En plus de coordonner les équipes d'entretien, ils participent aux réunions de chantier, réceptionnent les demandes de logement avant les commissions d'attribution, font visiter les

appartements et réalisent les états des lieux.

Ces femmes et ces hommes de terrain donnent le meilleur d'eux-mêmes pour que tout le monde vive bien ensemble!

Afin de faciliter leurs missions, il est essentiel que tous nos locataires fassent preuve de respect à leur égard, en étant courtois et en appliquant les décisions prises en cas de médiation.

CLAIR ET NET



**Sous-location saisonnière :
à quels risques je m'expose ?**

À l'approche des vacances, il peut être tentant de sous-louer son logement Erilia... Mais cela est interdit par la loi.

La sous-location, c'est quand on loue à une autre personne un logement (entier ou en partie) que l'on loue soi-même à un bailleur.

Que dit la réglementation ?

Seul le propriétaire d'un bien immobilier a le droit de le louer. La sous-location d'un logement social est donc interdite, même pour quelques jours. Des contrôles inopinés sont réalisés.



Quelles sanctions ?

Si le locataire sous-loue illégalement son logement, il risque :

- une résiliation du bail,
- une amende maximale de 9000 €,
- une restitution des loyers perçus.

Pourquoi est-ce si strict ?

Les HLM sont destinés aux personnes aux revenus modestes, et il n'y en a pas assez pour répondre à toutes les demandes. En plus d'être interdit, il est donc malvenu de sous-louer son logement pour en tirer profit.



Une exception à la sous-location

Il est possible de sous-louer une partie de son habitation, si la personne hébergée :

- > a moins de 30 ans (bail d'1 an renouvelable),
- OU
- > a plus de 60 ans,
- OU
- > est handicapée.

Contactez votre agence Erilia pour plus de renseignements.



3 DÉFIS...

simples et bons pour la planète !



Clean Challenge

Une initiative collective et « sportive » pour nettoyer sa résidence en moins d'1h30.



1 déchet par jour

Cap' de vous prendre en photo chaque jour avec un déchet ramassé dans la rue ?



Fill the bottle

Prêt'e à remplir une bouteille en plastique de mégots récoltés dans l'espace public ?

